
*Place
à la famille*



SOMMAIRE

Problématique

Objectif	C-3
Introduction	C-3
Familles d'hier et d'aujourd'hui	C-3
Les nouvelles familles	C-5
Comment vont les enfants ?	C-5
La famille...terre des valeurs	C-6
Avoir un enfant ou pas ?	C-7
Les femmes : trop occupées, trop pauvres	C-8
Une société plus égoïste ?	C-8
Découragées	C-9
Notre monde à repenser	C-10
La guerre du temps	C-12
Moins de temps libre	C-12
Moins de temps consacré aux enfants	C-13
Travailler plus ?	C-14
Comment c'est, ailleurs ?	C-14
Conclusion :	C-16

Informations complémentaires

Sources documentaires	C-18
Idée-éclair	C-20
Activité : suggestion et outils	C-21

<p>Rédactrice Nathalie Chapados</p>

Juin 2009

Place à la famille !

Objectif: Remettre la famille au cœur de nos valeurs

Introduction

Avec le nombre de séparations et de divorces que l'on voit autour de soi, on a parfois l'impression que la famille n'a plus la cote. Qu'elle passe bien après la course à l'argent et à la consommation. Et pourtant! Depuis cinq ans, les naissances n'arrêtent pas d'augmenter au Québec. Des exemples: 8% d'augmentation en 2006 ; 3% en 2007; et encore 4% en 2008 où 87 600 poupons ont vu le jour! Durant les années 90, les Québécoises et Québécois ont aussi adopté, chaque année, en moyenne 800 enfants à l'étranger, même si ce nombre est en baisse (496 en 2007).

Il y a aussi des couples qui ont un enfant grâce aux nouvelles méthodes de repro-

duction, comme la fécondation in vitro. Même si la famille a beaucoup changé depuis le temps, la très grande majorité des gens vivent encore au sein d'une famille (81,4%). Et la plupart des jeunes (80%) sont élevés par deux parents¹. Voilà des signes encourageants!

Pour en connaître davantage, nous allons donc faire un « voyage » au cœur de la famille. Explorer la réalité des familles québécoises et voir quels sont les chemins à prendre pour mieux les épauler...

Familles d'hier et d'aujourd'hui

Oui, la famille a bien changé. Pour une des rares fois dans l'histoire, quatre générations vivent côte à côte. La génération silencieuse, les baby-boomers, les X, les Y... Pas étonnant que parfois, les valeurs s'entrechoquent. Voyons comment chacune de ces générations voit la famille.

La génération silencieuse² (1901-1944) a formé la famille traditionnelle, avec père, mère, enfants. Le divorce n'était pas une option. Pour cette génération, le

devoir, le sacrifice au bénéfice de la communauté et les liens familiaux donnent un sens à la vie.

Les babyboomers (1945-1961), quant à eux, sont nés dans l'euphorie de l'après-guerre et ils ont décidé de changer le monde! Ils aiment sortir des sentiers battus. Autre fait: ils travaillent beaucoup. Ils ont aussi peur de vieillir et pensent d'abord à eux. Le divorce fait partie de leur réalité: le taux de divorce était de 14% en 1970 alors qu'aujourd'hui

d'hui un mariage sur deux finit par un divorce. Les baby-boomers divorcés refont leur vie, fondant parfois une deuxième famille.

La génération X (1962-1976) - Les jeunes de cette génération ont été les premiers à se retrouver avec la clé de la maison autour du cou et à se garder tout seuls. Ils ont vécu le divorce de leurs parents. Une fois adultes, ils ont eu du mal à obtenir des emplois car la longue récession des années 90 les a durement frappés. La génération X se considère comme une génération laissée pour compte. Ils ont leurs enfants beaucoup plus tard. Ils vivent souvent en couple. Comme leur vie est maintenant devenue une course contre la montre, le bonheur, pour eux, c'est avant tout l'équilibre travail-famille.

La génération Y (1977-1989), pour sa part, est la première à avoir grandi avec l'Internet. Les jeunes de cette génération sont la première et la deuxième couvée des baby-boomers divorcés ou remariés. Ils sont, de mémoire d'homme, la génération la plus couvée. Ils sont à la recherche de vies plus équilibrées et des organisations qui les respectent et qui sont flexibles. Pour ce qui est de la famille, il semble y avoir un retour vers des valeurs plus traditionnelles. « Je ne serais pas étonné que les jeunes choisissent davantage le mariage, dit Jacques Hamel, professeur de sociologie et spécialiste des jeunes. J'observe une tendance qui va peut-être s'accentuer³ ». En

effet, selon un sondage de La Presse⁴, ces enfants issus de « l'amour libre » recherchent... la fidélité. Et ceux qui ne sont pas encore en couple... l'âme sœur. Cinquante-neuf pour cent des Y sont en couple. De ce nombre, 8% sont mariés, 34% sont en union libre et 17% vivent séparément. La famille, même si elle est retardée, occupera une place sans précédent dans leur vie.

En effet, les « Y » auraient la fibre familiale. Ils font des enfants ou veulent en avoir. Il faut dire que le régime d'assurance parentale mis en place en 2006 par le gouvernement du Québec leur donne un bon coup de pouce. Cela encourage même les jeunes à avoir plus qu'un enfant ! Comme le raconte une jeune maman : « Si on n'avait pas de revenus pendant notre congé, peut-être qu'on attendrait un peu plus ou on en aurait seulement deux, mais là, avec ce régime-là, en tout cas, ça nous permet d'avoir le goût d'en avoir quatre⁵ ». C'est ce que note aussi la sociologue Jocelyne

Le saviez-vous?

Le nombre de femmes qui ont un enfant dans la trentaine a triplé depuis 20 ans au Canada : une femme sur quatre a un enfant après 34 ans.

Source :
Radio-Québec, " La grossesse après 35 ans. Risqué? ", émission Une pilule, une petite granule, jeudi, 20 novembre 2008.

Valois : « La plupart désirent trois ou quatre bébés. Mais ils n'en font finalement que deux, car c'est de plus en plus difficile d'élever des enfants dans notre société⁶ ».

Ces jeunes papas et mamans veulent aussi consacrer du temps à leur progéniture. Ils ne veulent pas répéter les erreurs de leurs parents, pour qui l'appât du gain est devenu une obsession. Comme le dit une membre de cette

génération: « En fait, j'ai l'impression que ma génération privilégie beaucoup la famille et le couple, plutôt que la carrière et l'avancement professionnel⁷ ». « Ce sont eux qui révolutionneront la façon de travailler », croit le chercheur Carol Allain. Adieu l'éternel « neuf à cinq, cinq jours

par semaine » et bonjour à la conciliation travail-famille, la vraie. « Déjà, beaucoup d'entreprises sont désertes le vendredi », dit M. Allain, qui ne serait pas surpris de voir des horaires réduits à trois jours par semaine⁸.

Les nouvelles familles

La famille, donc, s'est transformée au fil des générations. Et elle prend aujourd'hui différents visages. Pensons aux familles à un seul parent. Ou aux couples homosexuels, hommes ou femmes, qui adoptent ou font un enfant grâce aux techniques modernes de reproduction.

Les couples séparés ou divorcés, de leur côté, refont leur vie. Les tiens, les miens, les nôtres... La réalité des familles recomposées n'est pas de tout repos. Quel est le rôle de chacun, dans la maisonnée ? Comment accepter les enfants de l'autre ? Comment régler les conflits ? Certaines familles s'en sortent mieux que d'autres. Mais comme l'indique le site de la Chambre des notaires du Québec: « entre 50 % et 60 % des premières unions et jusqu'à 80 % des deuxièmes aboutissent à une rupture ». Selon la

chercheuse en travail social Marie-Christine Saint-Jacques, aujourd'hui, 12,5% des familles sont recomposées. Et leur nombre va augmenter, prédit Mme Saint-Jacques. En effet, même si le taux de divorces est stable depuis plusieurs années, ils surviennent de plus en plus tôt. Or, plus les parents divorcés sont jeunes, plus les chances de reformer une famille sont grandes. « Les Québécois aiment la vie familiale. Ils se recomposent beaucoup et rapidement⁹ », dit Mme Saint-Jacques. Les enfants ne feront pas partie d'une seule famille recomposée, mais de deux: celle du père et celle de la mère. « Les gens se recomposent souvent avant de bien se connaître, les relations sont peu développées. Ils croient dans la pensée magique. Que parce qu'ils s'aiment, les enfants s'aimeront aussi ». Mais la réalité est plus complexe...

Comment vont les enfants ?

En effet, comment s'en sortent les enfants qui ont vécu la séparation de leurs parents ? La plupart des enfants issus des familles éclatées vont bien, nous dit une professeure de service

social à l'Université Laval, Marie-Christine Saint-Jacques¹⁰. La majorité de ces enfants (entre 70 et 80%) ne présentent pas de problèmes émotionnels, d'apprentissage ou de développe-

ment. Mais ce taux est plus faible que chez les enfants qui vivent dans une famille intacte (entre 85 et 92%).

Et, à long terme, les effets d'une séparation sur les enfants ne s'effacent pas nécessairement. Selon une étude de Statistique Canada publiée en 2001, les adultes issus de familles séparées avant qu'ils aient eu 15 ans, ont, en moyenne, moins de revenu et plus de problèmes conjugaux. Ils sont moins scolarisés, se marient moins, sont moins proches de leurs parents et regardent en arrière avec plus de tristesse que ceux issus de familles intactes.

Toutefois, la séparation n'est pas la seule chose qui influence le développement de l'enfant. Le niveau de revenu de la nouvelle famille (monoparentale ou recomposée), les relations entre les parents, la santé mentale des parents et leur niveau d'éducation sont tout aussi importants pour son développement. La séparation est moins néfaste, par exemple, pour un enfant dont les parents sont bien nantis que pour un autre vivant dans la pau-

vreté. En plus, avec la médiation et la garde partagée (de plus en plus populaire), la séparation cause aujourd'hui moins de dommages. « Même si les enfants sont toujours un peu plus avec maman qu'avec papa, le lien entre les deux parents est maintenant mieux conservé. Ce qui est fondamental, car perdre un parent est peut-être la pire conséquence d'une séparation », dit Mme Saint-Jacques.

Mais il reste que 15% des enfants issus de familles éclatées assistent aux chicanes sans fin de leurs parents, même après leur séparation. « Les conflits (qui persistent) entre les parents créent beaucoup d'insécurité chez les enfants. Ils risquent aussi d'adopter un mauvais modèle de résolution de conflits; ils seront moins bien outillés et moins capables que les autres de faire des compromis. Et leur vision du couple risque bien sûr d'être affectée; ils entretiendront des doutes à l'effet qu'un couple puisse marcher et que le bonheur puisse se vivre à deux ».

La famille...terre des valeurs

Malgré toutes les tempêtes qu'elle peut traverser, il reste que pour les Québécoises et Québécois, le bonheur passe par la famille! Selon les sondages, même si les femmes trouvent que le travail est source de valorisation (à 88%), leur priorité va à la famille. Ainsi, 71% des Québécoises trouvent principalement leur bonheur en famille et auprès de leurs enfants¹¹. Malgré les hauts et les bas du quotidien, on peut donc dire que la famille se porte plutôt bien au Québec! En effet, selon la sociologue Jocelyne Valois: « (La famille) a

passé à travers plusieurs épreuves et s'est adaptée. Contrairement à ce que disent les médias, la famille est loin d'être en crise¹² ».

Dans son étude intitulée « Portrait de familles », Mme Valois a cependant noté que ce qui rendrait les familles plus heureuses, c'est **d'avoir plus de temps ensemble**. Car la plupart des parents interrogés reconnaissent avoir de la misère à concilier la vie de famille et le travail.

Finalement, Mme Valois a noté que la plupart des personnes interrogées sont satisfaites de leurs relations familiales. Cependant, ce sont les familles intactes qui se disent le plus satisfaites. Pour les répondantes ou les répondants dont les revenus sont plus faibles, le taux de satisfaction est beaucoup moins élevé, sans doute à cause des soucis d'argent.

Autre point important: la famille est aussi le lieu où se transmettent les valeurs. Les valeurs jugées essentielles à transmettre par les parents interrogés sont le respect, l'honnêteté et l'amour.

Comme le dit l'auteur Claude Paquette: « Les valeurs que nous devons transmettre à nos enfants sont celles que nous sommes prêts à assumer nous-mêmes comme parents et à intégrer dans notre vie quotidienne. C'est la règle de base. Évidemment, plus un parent est en paix avec ses propres valeurs, meilleures seront les conditions dans lesquelles il place son enfant. Il faut donc, comme parents, prendre garde d'employer ce fameux dicton: « Fais ce que je dis et non ce que je fais ». Pour cela, une bonne connaissance de nos valeurs personnelles est souhaitable¹³ ».

Avoir un enfant ou pas ?

La famille a beau être au cœur des valeurs des Québécoises et Québécois, il reste qu'au Québec, on avorte beaucoup. Autour de 30 000 avortements chaque année, selon un grand dossier publié par le magazine Jobboom¹⁴. Cependant, ce chiffre diminue peu à peu, au Québec comme au Canada. Par exemple, en 2006, il y en a eu 28 198.

Le mouvement des femmes a toujours défendu le droit à l'avortement. Comme l'indique le site de la Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN): « Devant une grossesse non planifiée, un certain nombre de Québécoises font le choix de recourir à l'avortement. Pour nous, le choix de recourir ou non à l'avortement ne constitue pas un problème. Avorter est un choix tout aussi

responsable qu'enfanter. C'est une réalité qui interpelle plutôt la société face à la place qu'elle fait aux enfants et aux mesures qu'elle met en place afin d'assurer des conditions socioéconomiques favorables pour les personnes qui désirent fonder une famille ».

Car c'est là le nœud du problème : quel support offrons-nous, comme société, aux gens qui veulent fonder une famille ? Dans quelles conditions doivent-ils élever leurs enfants ? Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de recherches au Québec sur les raisons qui se cachent derrière les avortements. Mais selon une recherche américaine, la raison principale invoquée par les femmes qui ont subi un avortement est que la naissance d'un enfant serait entrée en conflit avec leurs études ou leur travail.

☛ Les femmes: trop occupées, trop pauvres

C'est ce qu'a remarqué aussi le Dr Jean Guimond, qui pratique des avortements depuis une trentaine d'années à travers le Québec: « Environ 50% de mes patientes actuelles sont âgées de 20 à 25 ans. C'est d'ailleurs dans cette tranche d'âge qu'on retrouve le plus grand nombre de femmes qui se font avorter au Québec. Elles terminent leur formation ou viennent d'arriver sur le marché du travail. Pour elles, ce n'est pas le temps de partir en congé de maternité! ». En plus, plusieurs d'entre elles ont des grosses dettes d'étude à rembourser, ce qui rend parfois les fins de mois difficiles.

« Il y a aussi un tas de femmes qui travaillent à forfait ou à faible salaire », dit le Dr Jocelyn Bérubé, médecin à la Clinique de planning des naissances de Rimouski. « Elles n'ont tout simplement pas les moyens d'élever un enfant ». À ces difficultés s'ajoutent les injustices dont sont parfois victimes les femmes enceintes au travail. Chaque année, la Commission des normes du travail enregistre entre 200 et 300 plaintes pour discrimination de la part de salariées enceintes. Ces travailleuses soupçonnent d'avoir été congédiées, suspendues ou mutées parce que leur grossesse ne faisait pas l'affaire de leur patron. Dans les milieux de travail à faible salaire ou dans ceux qui offrent peu de mesures de protection sociale : « Certaines femmes qui viennent se faire avorter nous disent qu'elles ont peur de perdre leur emploi en annonçant à leur employeur qu'elles sont enceintes », dit le Dr Guimond.

Selon un médecin, le Dr Évelyne Petroff: « Il existe une véritable maltraitance des femmes enceintes actives. Les plus « maltraitées » sont les femmes aux emplois les plus précaires, en bas de l'échelle sociale, et les cadres ».

Certains milieux de travail sont si stressants, en effet, que le désir de famille est tué dans l'œuf. Et les milieux traditionnellement réservés aux hommes, comme les bureaux d'avocats, de comptables ou d'ingénieurs sont peu portés à offrir des mesures pour concilier le travail et la famille.

☛ Une société plus égoïste ?

Un autre facteur entre aussi en ligne de compte: notre société a changé. « Certains couples désirent fonder une famille, mais ne veulent rien abandonner dans leur vie quotidienne », dit Marie-Claude Argant-Le Clair, psychologue. « On vit dans une société de consommation. Nos cartes de crédit sont pleines à craquer. On veut tout avoir comme le voisin et on ne veut rien perdre de notre rythme de vie. Or, un enfant exige qu'on fasse certains sacrifices. Sacrifices que les gens ne sont pas toujours prêts à assumer ».

C'est vrai que les Québécoises et Québécois sont individualistes. Mais les femmes ont le droit d'avoir à la fois une carrière et des bébés, à leur rythme à elles, dit Diane Lavallée, curatrice publique du Québec (et ex-présidente du Conseil du statut de la femme). « Elles aspirent à se réaliser autant à travers leur profession qu'à travers leur famille. Souvent diplômées, elles sont perfor-

mantes sur le marché du travail, et c'est tant mieux. À l'heure où le Québec fait face à de grands défis économiques et démographiques, la société a bien besoin de cette main-d'œuvre qualifiée. La solution n'est pas de ramener les femmes à la maison ! ».

☛ Découragées

Pourtant, le journal américain The New York Times a découvert que beaucoup de femmes inscrites aux meilleures universités américaines renoncent à tout faire. Elles envisagent de devenir femmes au foyer plutôt que femmes de carrière après leurs études, avant même d'avoir décroché leur premier poste. Elles ne voient tout simplement pas comment elles pourraient mener de front les deux.

Ici aussi, des mères décident de renoncer à leur carrière, pour rester à la maison avec leurs enfants. Pour briser leur isolement, il existe un site « Maman pour la vie » (www.mamanpourlavie.com/) et même un « Mouvement inspiration » (www.mouvementinspiration.com/) qui organise des rencontres de groupe pour ces mères au foyer. Comme une mère en témoigne : « Je suis une professionnelle qui a fait le choix d'arrêter. Je cherchais des filles comme moi qui avaient une carrière. Celles qui trouvent ça difficile de rester à la maison oublient parfois quelque chose d'important: nous sommes des femmes et nous avons

besoin de nous réaliser. C'est ça qui est à la base du mouvement ». Car les mamans à la maison sont souvent seules, et ces ressources répondent à un vrai besoin: « Les mères à la maison sont moins nombreuses qu'avant et elles n'ont pas le même réseau que nos mères avaient. Pendant un congé de maternité, on se fait des copines qui, elles aussi, sont à la maison avec leur bébé. Mais quand elles retournent travailler... celles qui restent doivent renouveler leur « stock » d'amies ».

Il faut dire que le fait de rester à la maison pour élever ses enfants est loin d'être valorisé au Québec. Comme le dit une maman¹⁵: « Mettre de côté sa carrière pour se consacrer aux enfants devrait être un choix accepté. On ne devrait pas sentir qu'on vaut moins parce que ça fait

quatre ans qu'on est à la maison. Mais les parents au foyer ont le statut d'un enfant: techniquement, sur une déclaration d'impôts, ils sont des dépendants. Ça donne l'impression qu'ils ne font rien. Alors qu'ils travail-

lent 24 heures sur 24 ! »

Pourquoi est-ce si peu valorisé de s'occuper des enfants? Parce que notre valeur principale est celle du travail payé, a dit l'anthropologue Bernard Arcan. « Il y a des fous de Dieu ; nous sommes des fous du travail. C'est une hérésie de ne pas avoir un emploi, et ça prend beaucoup de courage pour résister au courant ¹⁶ ».

Faute de solutions, une bonne portion de

Le saviez-vous?

Le salaire annuel que devrait mériter une mère au foyer est de 157 000\$! (selon les calculs d'une équipe américaine d'experts en rémunération).

Source : PROULX, Marie-Hélène, « La famille tuée dans l'œuf ? », Jobboom, 30 mai 2006.

Québécoises décide de travailler à temps partiel. Les femmes occupent en effet 66% des postes à temps partiel au Québec (selon l'Institut de la Statistique du Québec). Cependant, travailler à temps partiel appauvrit grandement les femmes. Et ce, jusqu'à la retraite, puisqu'elles auront accumulé moins de revenus durant leurs années de travail, qu'elles auront moins contribué aux régimes de retraite et qu'elles retireront donc moins de prestations de leur « fonds de pension » au travail (si elles en ont un) ou du Régime de rentes du Québec.

La retraite des femmes, loin d'être rose !

Peu de femmes au Québec bénéficieront d'une retraite de leur employeur puisque 60% des Québécoises et Québécois n'ont pas de fonds de pension ! Il serait peut-être temps de réclamer un régime de retraite pour tous (voir le thème " Solidaires de nos aînées " de ce guide d'animation).

Sources :

- Régie des rentes du Québec, Évaluation du système québécois de sécurité financière à la retraite, 2004, p. 47.
- Consultation à l'Institut de la Statistique du Québec, 6 novembre 2008.

Notre monde à repenser

Pour tout dire, le monde du travail, tout comme notre société, ont encore un bon bout de chemin à faire pour aider les familles. Celles-ci rencontrent encore beaucoup d'obstacles: précarité du travail, horaires de travail inhabituels (atypiques) de plus en plus fréquents, coût de la vie élevé, manque de reconnaissance du rôle social de la famille...

« Ici, le coût humain que représente le fait d'avoir des enfants est très largement individualisé », dit Diane Lamoureux, professeure au Département de science politique à l'Université Laval. « Ce sont les parents qui paient pour presque tout. Pourtant, les enfants représentent une richesse et un bénéfice pour l'ensemble de la société. À ce titre, l'État devrait donc avoir la responsabilité de mettre en place une structure éducative et d'accueil pour les enfants. Or, il y a mieux

que le Québec de ce point de vue-là! Notre seule structure universelle de prise en charge des enfants, c'est l'école, qui les accueille à cinq ans. En France, où le taux de fécondité est très élevé pour un pays occidental, l'école commence à deux ans ».

Le système québécois a aussi plusieurs autres problèmes: le manque de places disponibles dans les CPE (Centres de la petite enfance) - surtout pour les enfants de moins de deux ans -, les heures d'ouverture des garderies mal adaptées aux horaires de travail atypiques (inhabituels) des parents, l'absence de services pour prendre en charge les petits pendant les deux mois de vacances d'été et les heures de classes décalées par rapport aux heures de travail des parents.

Sans compter que notre société tolère une organisation du travail qui est

encore allergique aux besoins des parents. «Le monde du travail n'est pas structuré pour permettre à une femme ou à un homme de maintenir un certain engagement professionnel tout en prenant soin de jeunes enfants », dit Mme Lamoureux. D'abord, il présuppose une très grande disponibilité pour l'univers du travail, souvent bien au-delà du temps réellement rémunéré (payé). Ensuite, il manque de souplesse. Par exemple, il y a peu de mesures qui permettent de s'absenter quand les enfants sont malades ».

Selon une récente étude québécoise¹⁷, certaines entreprises offrent même moins de mesures pour concilier le travail et la famille qu'avant : « (...) un recul s'est produit au début des années 2000 quant à l'offre de mesures d'aménagement du temps de travail par les employeurs, recul touchant particulièrement l'offre de la semaine de travail réduite ».

Un père, en particulier, qui s'absente du travail pour des raisons familiales est encore perçu négativement. Les pères peuvent moins demander un aménagement du temps de travail en raison de leur famille. Des pères hésitent même à demander leur congé de paternité. La Commission des normes du travail reçoit des plaintes depuis que le congé de paternité a été mis en place. Des études montrent que les pères qui prennent un congé de paternité sont moins recommandés pour un poste plus élevé. On voit aussi des pères refuser des promotions ou des responsabilités supplémentaires,

de crainte de ne plus avoir autant de temps pour leurs enfants. Et comme le dit la chercheuse Diane-Gabrielle Tremblay : « Il reste encore du chemin à parcourir, notamment pour les femmes qui travaillent dans les commerces. Pour elles, il faudra probablement que l'État propose des normes d'incitation aux entreprises ¹⁸ ».

C'est pourquoi une étude conclut qu'il faut vraiment une volonté politique pour que les choses changent, car le monde du travail ne changera pas de mentalité de lui-même: « (...) les meilleures intentions ne suffiront pas si les initiatives se limitent au seul bon vouloir des employeurs. Une majorité de parents actifs se trouvent encore laissés pour compte et risquent de le demeurer longtemps si les mesures privées et publiques ne sont pas améliorées ¹⁹ ».

Comme le dit la réalisatrice Micheline Lanctôt, qui a fait un documentaire sur la maternité: « L'accent est mis sur la performance et rien, ou presque, n'est fait pour aider à diminuer le stress des familles. La pression mise sur les parents est effrayante. En France, il existe des tarifs familiaux préférentiels, des crèches dans les entreprises, sans compter que tout le monde a un mois et demi de vacances par année... Comment se fait-il qu'ici, dans notre société dite évoluée, ça n'existe pas ? Les enfants et les familles sont une richesse sociale. La société doit prendre ses responsabilités, elle aussi²⁰ ».

La guerre du temps

Le résultat de tous ces problèmes? Les parents courent comme des fous à tenter d'élever leurs jeunes enfants, tout en donnant leur 110% au travail. Ce sont eux qui manquent le plus de temps. Et il y a des risques à continuer à ce rythme-là. Selon une étude canadienne: «Ceux qui vivent un déséquilibre travail-famille courent trois fois plus de risques d'être victimes de problèmes cardio-vasculaires, d'infections, de blessures, de troubles de santé mentale et de maux de dos, et cinq fois plus de risques de développer certains cancers²¹».

☛ Moins de temps libre

Depuis environ 10 ans, le temps de travail a tendance à augmenter, selon les recherches faites par Gilles Pronovost, sociologue²². Ce sont, en particulier, les plus diplômés, les professionnels, les cadres et les gestionnaires qui ont vu augmenter la durée de leur travail. Le temps libre, lui, est en baisse. Il faut dire

que le travail s'accélère car l'économie roule 24 heures sur 24 et les salariés sont rejoignables en tout temps avec les téléphones cellulaires, les pagettes et autres «gadgets» électroniques.

Ce sont les parents qui subissent les conséquences de cette détérioration du travail et du temps libre. Si on inclut le temps de déplacement, les mères travaillent maintenant trois heures de plus par semaine qu'il y a dix ans et s'approchent désormais des 40 heures par semaine. Chez les pères, on travaille maintenant six heures de plus par semaine, soit environ 50 heures !

Comme les pères consacrent plus de temps au travail et aux déplacements, ils passent moins de temps qu'avant avec leurs enfants. En 10 ans, le temps de loisir des pères avec leur enfant a diminué de six heures. Ils s'impliquent aussi moins dans les tâches domestiques, malgré tous les progrès accomplis auparavant.

Le saviez-vous?

Les Québécoises sont dans le top 5 des mères avec le taux d'emploi le plus élevé (après l'Islande, la Suède, le Danemark et la Finlande). C'est donc ici qu'on trouve le plus grand nombre de mères en emploi. Est-ce l'effet du congé parental et des services de garde ? Selon l'économiste Pierre Fortin, «la performance économique remarquable des femmes québécoises» et les mesures destinées aux familles ont permis à celles-ci d'augmenter leur pouvoir d'achat de façon significative (de 22 % à 30% depuis 1996).

Sources :

- Centre d'étude sur l'emploi et la technologie, « Travail et famille : une combinaison possible? - Quelques faits, au Québec et dans les pays de l'OCDE », 2008, p. 6
- LORTIE, Marie-Claude, « La richesse des CPE », Cyberpresse, 16 novembre 2008.

En effet, l'équilibre du partage des tâches a été rompu ! Les femmes consacrent maintenant plus de temps aux tâches domestiques qu'il y a 20 ans alors que les hommes ont tendance à se décharger de cette responsabilité, faute de temps. Les gains en temps libre des femmes ont été rayés d'un seul trait. C'est un retour d'une vingtaine d'années en arrière !

Le saviez-vous?

Le Conseil de la famille et de l'enfance a fait une étude sur la paternité. Le but étant de montrer combien les choses ont changé, en 20 ans. Or, le Conseil a été rattrapé par la réalité. Oui, les pères québécois s'investissent beaucoup plus à la maison que les autres pères canadiens... mais les chiffres le démontrent : il y a un recul depuis 1998.

Source :
LEDEC, Louise, «L'homme nouveau se relâche»,
Cyberpresse, 24 septembre 2008.

☛ Moins de temps consacré aux enfants

À force de travailler, c'est le temps consacré aux enfants qui écope. Selon M. Pronovost, « on constate depuis peu un déclin très net du temps consacré aux enfants chez les parents (au Québec comme au Canada) ».

C'est surtout les activités de loisir en famille qui écopent. Les parents continuent de se consacrer aux soins et à l'éducation des enfants. Mais pour arriver avec leurs horaires, ils compressent les

activités communes, quitte à inscrire leurs enfants à des cours ou à des camps de vacances à l'extérieur.

Comme le constate M. Pronovost: « (...) alors qu'encore récemment le temps parental (le temps consacré aux enfants) des pères québécois s'approchait de celui des mères, au point où on pouvait anticiper une certaine parité (égalité) pour l'avenir, la tendance s'est inversée depuis lors ²³ ».

Le partage des responsabilités familiales reste donc difficile, même chez les jeunes couples. Comme le dit la sociologue Laure Waridel, âgée de 36 ans: « Jusqu'à ce que je devienne mère, je ne sentais pas trop cette inégalité. Puis j'ai eu mes enfants et, pour moi, c'était beaucoup plus important que pour mon conjoint qu'ils ne passent pas leurs journées à la garderie. Nous avons tous les deux ralenti nos activités, mais moi, j'ai fait des choix plus radicaux, comme beaucoup de mes amies. J'ai beaucoup de copines qui ont un doctorat mais qui ont fait le choix de devenir travailleuses autonomes et de se contenter de revenus précaires même si elles avaient la possibilité de gagner beaucoup plus que leur conjoint ²⁴ ».

Comme le milieu de travail ne tient pas compte de la réalité des familles, la « guerre du temps » fait en sorte que les femmes, surtout, font des choix qui, au bout du compte, les rendent plus pauvres. Sans compter qu'en refusant d'accommoder les parents (et les mères), le monde du travail se prive d'une foule de talents, au moment même où il manque de relève.

☛ Travailler Plus ?

Certaines études, cependant, révèlent une contradiction concernant la vie de famille. Voici ce que dit une étude canadienne²⁵: « En général, il semble y avoir de moins en moins d'attachement à la vie familiale, et de plus en plus d'intérêt pour le marché du travail, la carrière. Comment cette nouvelle dynamique modifie-t-elle l'existence des familles canadiennes? (...) Ces tendances sont-elles alimentées par le choix individuel ou la nécessité économique? »

Comme le dit la journaliste Nathalie Collard, en commentant un rapport du Conseil de la Famille du Québec: « (...) la surprise (et elle est de taille), c'est que les

parents ne semblent pas trop s'en plaindre (du manque de temps avec leurs enfants). Entre 1999 et 2002, lorsqu'on leur demandait s'ils préféreraient réduire ou augmenter leur semaine de travail, les parents choisissaient la seconde option. Et le fait d'avoir plus d'un enfant n'y changeait pas grand-chose. Que signifient ces chiffres? La bonne vieille blague qui veut que les parents de jeunes enfants aillent se reposer au travail serait-elle fondée? Ou faut-il plutôt y voir une volonté des parents d'augmenter leur temps de travail pour augmenter leurs revenus? Et surtout, répondraient-ils de la même façon aujourd'hui? Il faudrait fouiller davantage avant de tirer des conclusions trop hâtives²⁶ »

Comment c'est, ailleurs ?

Que ce soit par choix ou pas, les parents doivent jongler entre le travail et la famille. Car, comme le dit une étude canadienne: « (...) la croissance économique, de même que la capacité des familles à accéder à un niveau de vie jugé acceptable, repose sur la disponibilité de deux travailleurs en moyenne par famille (...) »²⁷.

La politique familiale du Québec est parmi les plus généreuses au Canada. Mais comparée au nord de l'Europe, elle fait figure de parent pauvre. Car au Québec, contrairement à d'autres pays, il n'y a pas d'allocation parentale d'éducation pour le parent au foyer, ni de congés payés pour s'occuper d'un enfant malade, ni de pension alimentaire minimale garantie en cas de non-paiement de

la pension ou lorsque le parent qui n'a pas la garde est insolvable, inconnu ou décédé.

« (...) si le Québec avait une politique familiale qui a du bon sens, je suis sûr que les gens feraient plus d'enfants », croit le Dr Jean Guimond. Comme le souligne son collègue, le Dr Jocelyn Bérubé: « Le Québec a fait des choix sociaux qui misent plus sur la performance et le travail. Si on veut que les Québécoises aient plus d'enfants, et ce, dans la période la plus fertile de leur vie, il faut qu'il y ait des politiques familiales qui les y encouragent²⁸ ».

Certains pays ont des politiques familiales originales, dont on peut s'inspirer. Voici quelques exemples²⁹ (à noter qu'à

part l'Allemagne et l'Autriche, tous les pays cités ont un indice de fécondité plus élevé qu'au Québec, c'est-à-dire que les femmes en âge d'avoir des enfants en ont plus, en moyenne, qu'au Québec).

- ◆ En France et en Norvège, un parent qui élève seul un ou plusieurs enfants a droit à un revenu minimum garanti versé par l'État.
- ◆ En France, en Autriche, en Allemagne, en Finlande et en Norvège, une mère qui garde son enfant peut avoir droit à une allocation parentale d'éducation, dont la valeur varie entre 305 et 575\$ par mois, selon le pays. Certains États imposent toutefois des conditions liées au revenu.
- ◆ Au Pays-Bas, la semaine de quatre jours est permise et elle est assez populaire, même auprès des hommes. On estime qu'un travailleur masculin sur cinq a fait le choix de travailler une journée de moins. La majorité d'entre eux ont des enfants et confirment apprécier cette journée de plus passée en famille.
- ◆ En Finlande, tous les élèves de 7 à 16 ans qui fréquentent l'école publique mangent gratuitement le midi.
- ◆ En Finlande, en Suède et au Danemark, les familles à faible revenu ne payent pas pour le service de garde.
- ◆ La France, le Danemark, la Suède, l'Allemagne et la Norvège offrent des congés payés pour s'occuper d'un enfant malade. Au Québec, la Loi sur les normes du travail accorde 10 jours

Le saviez-vous?

Des familles ont du mal à se loger au Québec!

La Déclaration universelle des droits de l'Homme stipule que tout être humain a droit à un logement convenable pour assurer sa santé et son bien-être, ainsi que ceux de sa famille.

Or, il y a une grave pénurie de logements décentes et abordables pour les familles au Québec. Des dizaines de milliers de familles québécoises ont toute la misère du monde à se trouver un logement adéquat et abordable, que ce soit à Gatineau, Montréal ou Val-d'Or. À l'heure actuelle, 42 000 familles québécoises font la file pour obtenir un loyer à prix modique. Au Québec, il y a des familles à la rue, des familles itinérantes !

La solution ? Il faut bâtir du logement social (HLM-Habitations à loyer modique ; coopératives d'habitation; organismes sans but lucratif d'habitation). Depuis 15 ans, aucun HLM n'a été construit au Québec, faute de financement de la part d'Ottawa. Le premier ministre du Québec, Jean Charest, a annoncé, en mars 2009, la construction de 3000 logements sociaux. Mais lors de la dernière campagne électorale, le Parti libéral s'était engagé à en faire construire 15 000 sur une période de cinq ans. On est donc loin du compte ! Les aînés aussi, ont du mal à se loger à prix décentes et réclament des logements sociaux (voir dans ce guide le thème « Solidaires de nos aînés »). L'Afeas peut faire beaucoup, en réclamant au gouvernement des logements sociaux pour nos familles et nos aînés.

Pour en savoir plus, visionnez en ligne le touchant reportage de l'émission de KM Zéro, à Télé-Québec, intitulée : « Comment garantir des logements décentes et abordables à toutes nos familles ? » au <http://video.telequebec.tv/?idVideo=1102>

par année sans salaire pour obligation familiale.

- ◆ En France, les enfants âgés de deux à cinq ans peuvent fréquenter gratuitement l'école maternelle, comparativement à cinq ans au Québec. En Autriche, en Allemagne et au Danemark, les petits âgés de trois à cinq ans peuvent être inscrits à un jardin d'enfants, moyennant toutefois les frais.
- ◆ Au Danemark, une aide ménagère gratuite est fournie aux familles avec enfants lorsque la personne qui s'occupe d'eux est malade ou enceinte.
- ◆ Aux États-Unis, les ménages pauvres ont droit à des bons d'alimentation tandis que leurs enfants bénéficient de repas scolaires gratuits ou subventionnés.
- ◆ Les soins dentaires sont gratuits jusqu'à 19 ans en Finlande et 18 ans au Danemark. Au Québec, la plupart

Pensez-y!

Pourquoi ne pas s'inspirer des mesures disponibles dans d'autres pays pour faire des propositions Afeas? Ou écrivez au premier ministre Jean Charest et au ministre de la Famille, Tommy Tomassi, pour réclamer plus d'aide pour les familles. Pour connaître les adresses:
www.assnat.qc.ca/fra/Membres/deputes.shtml

des frais dentaires sont couverts par l'assurance-maladie jusqu'à l'âge de 10 ans.

Il y a donc place à l'amélioration, si on veut que les gens fassent plus d'enfants au Québec. D'autres suggestions pour le Québec, faites par le Conseil de la famille et de l'enfance: que plus de produits et services destinés aux enfants ne soient pas taxés ou soient mieux compensés. Qu'une grille de tarifs favorable aux familles soit mise en place dans les services publics et encouragée dans le secteur privé. Ce ne sont donc pas les idées qui manquent...

Conclusion

Selon le chercheur Gilles Pronovost, trois scénarios se dessinent pour les familles du Québec:

- ◆ le scénario noir des parents débordés, qui vivront de plus en plus de tension entre le travail et la famille, ce qui fera chuter encore plus le temps libre et le temps consacré à la famille ;
- ◆ le scénario gris des parents réalistes, qui se résigneront à la situation telle qu'elle est et accepteront de composer

avec de lourdes tensions ;

- ◆ le scénario optimiste des parents engagés, qui refuseront les nouveaux rythmes imposés par le travail et chercheront à préserver davantage le temps passé en famille.

Mais pour que ce dernier scénario se réalise, il faut agir. Réclamer de notre gouvernement des actions concrètes pour aider les familles. « (...) l'attitude des

futures jeunes mères et des futurs jeunes pères peut s'avérer déterminante si, par exemple, on commence à observer des mouvements de résistance à des heures prolongées de travail, si une certaine révolte se dessine devant des horaires brisés ou devant la dégradation du temps de qualité passé avec les enfants », dit M. Pronovost. Mais les jeunes parents ne peuvent pas faire seuls ce combat. La société tout entière doit y voir.

Sinon, on risque d'avoir de moins en moins d'enthousiasme pour la famille. Et le fait de ne plus faire d'enfants met en danger notre société. Comme l'a dit l'anthropologue Bernard Arcand, la dénatalité est le symptôme d'une société suicidaire : « Non seulement on n'encourage pas, mais on décourage carrément le fait

Pour réfléchir sur la conciliation travail-famille et améliorer votre quotidien... Lisez le livre « Y a-t-il un parent dans la salle? » de Martyne Huot, aux éditions Transcontinental, 2006.

d'avoir des enfants et de s'en occuper. Cela dit, ça pourrait changer. Prendre soins des enfants date de la nuit des temps, alors que le culte du travail, lui, n'a que 200 ans ³⁰ ».

Il est donc temps de se réaligner et de réinvestir dans notre « capital humain », si on veut que les familles aient toute leur place au Québec!

Pour tout connaître des programmes et services du gouvernement du Québec pour les familles:
<http://www.mfa.gouv.qc.ca/famille/>

Références dans le texte :

1. Institut de la statistique du Québec, Naissances, décès et mariages par mois et par trimestre, Québec, 2001-2008. Site Maman pourlavie.com, « Le nombre de naissances se stabilise au Québec », juin 2008. Site du secrétariat à l'adoption internationale, site visité le 3 mars 2009, http://www.adoption.gouv.qc.ca/site/fr_statistiques.phtml. Ministère de la famille et des aînés, " Faits saillants. Un portrait statistique des familles au Québec ", 2005, p. 11 et 12. Ministère de la famille et des aînés, « Les familles et les enfants au Québec », 2005, p.6
2. Sources pour toute cette section : CHAMPAGNE, Julie, « Le choc des générations », site de Canoë.ca, visité le 4 mars 2009. VAILLES, Francis, « Génération X : Entre l'arbre et l'écorce », La Presse, samedi 08 Mai 2004. ROY, Stéphane, « Formation Les générations », Roy gestion-conseils inc., 19 octobre 2007. Institut de la statistique du Québec, Nombre de divorces et indice synthétique de divortialité, Québec, 1969-2005.
3. HANDFIELD, Catherine, « Les mariages ont la cote au Québec en 2008 », Cyberpresse, 17 novembre 2008.
4. CAMERON, Daphné, « À la recherche de l'âme sœur », Cyberpresse, 22 septembre 2008.
5. LCN, « Augmentation des naissances. Comment expliquer le phénomène ? », 6 mars 2009.
6. LACOURSIÈRE, Ariane, « La famille québécoise ne serait pas en crise », La Presse, dimanche, 29 octobre 2006.
7. Témoignage de Mme Catherine Richer dans l'article d'Alexandre Shields, « Renaissance de la natalité ? », Le Devoir, samedi, 27 et dimanche 28 janvier 2007.
8. MATHIEU, Annie, « Génération Y: les «séduqués», Cyberpresse, 22 septembre 2008.
9. LEMIEUX, Louise, « Vivre en famille recomposée, un défi de tous les jours », Le Soleil, 10 novembre 2008.
10. Pour toute cette section : LÉGARÉ, Jean-Frédéric, « Famille éclatée, enfants bouleversés ? », Le Soleil, 15 mars 2009. LÉGARÉ, Jean-Frédéric, « Séparation : amortir le coup », Le Soleil, 15 mars 2009.
11. Radio-Canada, « Le bonheur ? La famille ! », 28 janvier 2007. LEDUC, Louise, « Journée internationale de la femme: tout n'est pas réglé », Cyberpresse, 8 mars 2009.
12. Ibid. 6.
13. RND (Revue Notre-Dame), « Nos valeurs emportées par le vent ? », février 2004, p.22.
14. Pour toute cette section : Conseil du statut de la femme, « L'avortement au Québec : état des lieux au printemps 2008 », septembre 2008, p.14. Presse Canadienne, « Le nombre d'avortements continue de fléchir au Québec comme au Canada », Le Devoir, jeudi, 22 mai 2008. PROULX, Marie-Hélène, « La famille tuée dans l'œuf ? », Jobboom, 30 mai 2006.
15. PROULX, Marie-Hélène, « La famille tuée dans l'œuf ? », Jobboom, 30 mai 2006.
16. BLANCHETTE, Josée, « Mamans à la maison-Les nouvelles rebelles », Châtelaine, octobre 2005.
17. Conseil de la famille et de l'enfance, «Rapport sur la situation et les besoins des familles et des enfants 2007-2008 - L'engagement des pères », septembre 2008, p. 75.
18. AUDET, Isabelle, « Conciliation travail-famille : le secret des Françaises », Cyberpresse, 27 septembre 2008.
19. TREMBLAY, Diane-Gabrielle, «Les femmes sur le marché du travail au Québec et au Canada », 2002.
20. FARADJI, Helen, « Chacun pour soi », Gazette des femmes, nov.-déc. 2008, p. 49.
21. Gouvernement du Canada, « Conciliation travail-vie privée. Meilleurs choix, plus grande souplesse et occasions stratégiques », avril 2006, p. 4.
22. Pour toute cette section : PRONOVOST, Gilles, « Le temps parental à l'horizon 2020 », Le Devoir, vendredi, 2 novembre 2007. COLLARD, Nathalie, « À deux c'est mieux », Cyberpresse, 28 septembre 2008. Conseil de la famille et de l'enfance, « Rapport sur la

-
- situation et les besoins des familles et des enfants 2007-2008 - L'engagement des pères », septembre 2008, chapitres 2 et 4.
23. Conseil de la famille et de l'enfance, «Rapport sur la situation et les besoins des familles et des enfants 2007-2008 - L'engagement des pères », septembre 2008, chapitre 2, p. 47
24. LEDUC, Louise, « Journée internationale de la femme: tout n'est pas réglé », Cyberpresse, 8 mars 2009.
25. Gouvernement du Canada, « Conciliation travail-vie privée. Meilleurs choix, plus grande souplesse et occasions stratégiques », avril 2006, p. 53-54.
26. COLLARD, Nathalie, « À deux c'est mieux », Cyberpresse, 28 septembre 2008.
27. Ibid. 25, p. 9.
28. PROULX, Marie-Hélène, « La famille tuée dans l'œuf ? », Jobboom, 30 mai 2006.
29. Ibid. 28. Aussi : Boucher, Guylaine, « La semaine des quatre jeudis », magazine Jobboom, site visité le 23 mars 2009. Emploi, Solidarité sociale et Famille, « Portraits de politiques familiales/Situation dans onze pays développés », juin 2004, p. 5-6-7-8.
30. Ibid. 16.

Idée-éclair

Thème: Place à la famille !

Demandez à votre municipalité de mettre en place un projet pour la famille. Voici quelques exemples.

- ◆ Une journée de la famille dans la municipalité où il y aurait des activités familiales ou une semaine de la famille durant la semaine de relâche.
- ◆ Plusieurs villes ont adopté des politiques familiales et des installations (infrastructures) pour contribuer au mieux-être des familles. Certaines villes offrent également des primes en argent aux familles ou des réductions pour les inscriptions des enfants aux activités sportives, culturelles et de loisirs de la municipalité. Leur politique familiale vise à faciliter la vie des familles et gère différents aspects de la localité comme la sécurité publique et le transport; l'environnement, l'urbanisme et l'aménagement du territoire; l'accès aux services et activités; les loisirs et la culture ; la conciliation famille-travail et les mesures facilitant la vie quotidienne; le développement socio-économique et les relations avec le milieu, etc. Renseignez-vous sur les initiatives faites en ce sens par votre municipalité et faites-les connaître aux familles autour de vous !

Activité : Suggestion et outils

Suggestion pour l'Activité femmes d'ici

Le thème portant sur la famille se prête bien à une Activité femmes d'ici de type « Rencontre d'échange », à laquelle on peut inclure des témoignages.

Pour plus de renseignements sur les repères et le déroulement de cette Activité femmes d'ici, veuillez consulter la section permanente du guide d'animation 2008-2009 de l'année passée, au cahier 1 intitulé « Caractéristiques, repères et techniques d'animation des Activités femmes d'ici ». Cette section permanente est également disponible au www.afeas.qc.ca (dans la section « Services aux membres, Outils internes »). Chaque Activité femmes d'ici y est présentée en détail. Les modèles proposés dans cette section serviront à guider la préparation et l'animation de l'activité.

Outils de communication à utiliser

Texte pour la publicité locale



Place à la famille!

La famille est encore bien vivante au Québec! Elle n'a pas perdu de son importance, malgré les séparations et les divorces. Les sondages le disent, le bonheur des Québécoises et Québécois passe par la famille. Bien des jeunes veulent fonder une famille et lui consacrer du temps, même si leur travail est exigeant. Si vous voulez en apprendre plus sur la famille d'aujourd'hui, la prochaine activité organisée par l'Afeas de _____ (Nom de l'Afeas locale) est pour vous! Durant cette rencontre d'échange, animée par _____ (Nom et fonction de la personne-ressource invitée ou de l'animatrice Afeas), nous aborderons, entre autres, le sujet de la difficile conciliation famille-travail. Cette activité aura lieu le _____ (date, heure, lieu et coordonnées). Bienvenue à toutes et à tous!

Pour informations supplémentaires _____ (# de téléphone d'une responsable locale).

Présentation de l'Afeas

**(à utiliser au début de l'Activité femmes d'ici,
pour présenter l'Afeas au public participant à l'activité)**

Pour savoir comment présenter l'Afeas, référez-vous à la section permanente du guide d'animation de l'année passée 2008-2009, au cahier 4 intitulé « Présentation générale de l'Afeas ». Cette section permanente est également disponible au www.afeas.qc.ca (dans la section « Services aux membres, Outils internes »).

Voici le texte de présentation du thème « Place à la famille ! »

Plusieurs sondages le disent: la famille est le fondement du bonheur au Québec. C'est à la famille que les Québécoises et Québécois font confiance. C'est en famille qu'ils se ressourcent. C'est vers elle qu'ils se tournent quand les temps sont durs. Même séparés ou divorcés, les gens ont tendance à se recomposer beaucoup et rapidement. La nouvelle génération, quant à elle, fait souvent le « pari » de la famille. Bien des jeunes veulent plus qu'un enfant. Ils souhaitent former une grande famille « tricotée serrée ». Au travail, ils n'hésitent pas à réclamer plus de temps libre afin de profiter davantage du temps avec leurs enfants.

C'est vrai qu'en matière de conciliation famille-travail, la bataille n'est pas gagnée. Les femmes ont le sentiment de toujours courir. De faire la guerre au temps. Ce n'est pas juste une impression! Même s'il y eu de grands progrès, les femmes consacrent toujours plus de temps aux travaux ménagers et soins aux enfants que les hommes. Le travail, lui, s'est intensifié et est plus exigeant. Les employeurs demandent de la flexibilité dans les horaires, et semblent parfois oublier que le personnel a des enfants à voir et à prendre soin !

La famille a donc besoin du support de toute la société pour grandir. C'est ce que nous verrons ensemble, aujourd'hui. À partir de nos discussions, l'Afeas pourra entreprendre des démarches ou faire les représentations nécessaires pour aider davantage les femmes et leur famille. Merci d'être ici parmi nous et bonne Activité femmes d'ici !